

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [gagnogen-csspo-gouv-qc-ca](https://www.cadre21.org/membres/92ab5a256b32ab2130d8d2a1)

<https://www.cadre21.org/membres/92ab5a256b32ab2130d8d2a1>

Date d'obtention : 2025-03-21 16:19:54

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La méthode d'intervention SEXTO vise à outiller les intervenants en milieu scolaire pour qu'ils puissent agir efficacement et rapidement auprès des élèves lors d'une situation de sextage. De base, les méthodes d'intervention conventionnelles n'étaient pas adaptées à la nouvelle réalité chez les adolescents. L'objectif principal de cette méthode d'intervention est d'accélérer et d'uniformiser l'intervention auprès des jeunes impliqués dans un tel cas, tout en offrant un cadre structuré et en favorisant une approche éducative.

Les situations de sextage peuvent avoir divers impacts importants, autant sur les victimes, que les familles, les autres jeunes impliqués ainsi que dans la classe et auprès des enseignants.

La méthode d'intervention Sexto est principalement un partenariat entre les écoles, les services de police et le Directeur des poursuites criminelles et pénales. Dans ce cas-ci, cela permet de développer une méthode d'intervention qui respecte les mandats respectifs de chacun des partenaires, en permettant de partager leur expertise dans le but d'atteindre un objectif commun : la sécurité et le bien-être des jeunes.

La chose que je retiens le plus dans tout ça, c'est qu'il est très important que les intervenants scolaires soient au courant qu'en aucun cas, ils ne peuvent visionner le contenu du téléphone des jeunes impliqués dans une situation de sextage.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation va certainement transformer ma façon d'intervenir dans des situations de sextage, en me permettant d'être mieux outillée sur les procédures et sur l'approche à adopter. Elle me permet d'être mieux informée sur les rôles et les responsabilités des divers partenariats. En ayant en mains les outils nécessaires, je saurai comment évaluer efficacement une situation. Cela me permettra également de faire la lumière sur la situation, s'il s'agit d'un geste impulsif ou si cela est dû à un acte malveillant. De plus, cette formation fait en sorte que j'en sais beaucoup plus sur les impacts négatifs entourant les victimes, mais également les impacts au niveau des familles, des autres jeunes impliqués et du milieu scolaire.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Lorsque j'interviendrai auprès des élèves lors d'une situation de sextage, je porterai une attention particulière à plusieurs éléments afin d'assurer une intervention rapide et efficace, tout en ayant une approche éducative et respectueuse. J'utiliserai la grille d'évaluation afin d'évaluer la nature et l'étendue de la situation, sans jamais consulter le contenu du téléphone des jeunes impliqués afin de protéger la vie privée.

J'informerai les jeunes impliqués des conséquences légales possibles. Je serai également à l'écoute, attentive aux répercussions qu'une situation de sextage peut engendrée. J'accompagnerai le ou les jeunes vers des ressources de soutien au besoin.